

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2016

Compte-rendu de la séance

Nombre de conseillers

- en exercice	15
- présents	12
- absents	3
- votants	12

L'an deux mil seize, le jeudi 22 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de BLAINVILLE-CREVON, légalement convoqué le 12 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, dans la salle habituelle de ses délibérations, sous la présidence de M. DUPRESSOIR, Maire.

Date de la convocation

12 septembre 2016

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Présents : M. DUPRESSOIR, Maire
M.PICARD, Mme SERANO, M. PEYSSY, Adjoints.
MMs BENET, REBISCHUNG, LUCAS, MMes BECQUART, VIGER, TRIBOUILLARD, LAGNEL,
M. ROUSSEL arrivé en cours de séance.

Absents : Mme CHEVALIER, MMs DENIS, DECORDE.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint et que le Conseil peut valablement délibérer.

Une minute de silence est effectuée en hommage à Monsieur LE BERTRE Xavier, Maire Honoraire de la commune.

Monsieur le maire présente au nom du Conseil et en son nom, ses condoléances à Catherine TRIBOUILLARD pour le décès de son père.

Mme SERANO est nommée Secrétaire de séance

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la précédente séance à l'approbation du Conseil et demande l'ajout de deux points à l'ordre du jour : Travaux d'effacement des réseaux et d'éclairage public place de la Mairie et Travaux de renforcement du réseau BT souterrain situés poste « Longues Acres »

L'ordre du jour comporte les points suivants :

- 1) Tarifs Municipaux
- 2) Demande de retrait de la Métropole Rouen Normandie du SDE 76
- 3) Prêt Crédit Agricole pour travaux d'effacement de réseaux et d'éclairage public
- 4) Décision Modificative
- 5) Travaux de renforcement du réseau BT souterrain situés poste « Longues Acres » au profit de plusieurs abonnés
- 6) Travaux d'effacement des réseaux et d'éclairage public place de la Mairie
- 7) Urbanisme
- 8) Affaires courantes

Point n° 1 de l'ordre du jour : Tarifs Municipaux

➤ Tarif Bibliothèque :

Le tarif appliqué actuellement est de 17 € par famille pour l'année. Monsieur le Maire souhaite maintenir ce tarif pour l'année 2017. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

➤ Tarifs Camions et droit de place :

Camions : 60 €
Droits de place : 10 € (marché et camion pizza)

Le Maire propose de maintenir ces tarifs pour l'année 2017.
Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour le maintien de ces tarifs.
Les recettes seront comme d'habitude versées au CCAS.

➤ Tarifs location salle des fêtes

<u>Blainvillais :</u>	Vin d'honneur : 125 €
	Journée : 225 €
	Week-end : 300 €
<u>Extérieurs :</u>	Vin d'honneur : 210 €
	Journée : 370 €
	Week-end : 530 €

Le Maire propose au Conseil de maintenir ces tarifs pour l'année 2017.
Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour le maintien de ces tarifs qui seront appliqués pour les réservations de 2017.

Point n° 2 de l'ordre du jour : Demande de retrait de la Métropole Rouen Normandie du SDE 76

Vu :

- la délibération du 4 février 2016 de la Métropole Rouen Normandie demandant le retrait du SDE 76,
- la délibération du 10 juin 2016 du SDE 76 acceptant ce retrait,

Considérant :

- que la Métropole, selon les termes de sa délibération « *souhaite exercer directement sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité sur la totalité de son territoire afin de pouvoir y mettre en place un schéma directeur des énergies* » et demande le retrait du SDE 76,
- que le retrait n'est possible qu'avec l'accord du SDE 76 et des ses adhérents dans les conditions de majorité requises lors de la création du SDE 76,
- qu'il implique le retrait de 41 communes du SDE 76,
- que la conséquence du retrait sera la rétrocession des biens mis à disposition des 41 communes concernées (opérations sans aucun flux financier), la réduction de notre périmètre, le transfert des quotes-parts d'emprunts des 41 communes à la Métropole qui les remboursera intégralement au SDE 76, la conservation de notre personnel,
- qu'aucun excédent de trésorerie n'est reversé à la Métropole,
- que le mandat de co-maîtrise d'ouvrage et son avenant N°1 permettant de terminer les travaux et de régler les factures des programmes en cours sur les 41 communes, au-delà de la date de départ de la Métropole dans le respect de l'équilibre financier initial,
- que la consultation de la CDCI n'est pas requise,
- que le retrait de la Métropole n'impacte que la compétence électrique, celle-ci ayant déjà repris

les compétences gaz et éclairage public lié à la voirie,

- que les 41 communes du territoire de la Métropole resteront cependant adhérentes au SDE 76 pour l'éclairage public non lié à la voirie métropolitaine e, donc, pour les compétences annexes au SDE 76,
- que chaque adhérent dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification par les SDE 76 de sa délibération pour se prononcer à son tour sur le retrait envisagé (à défaut de délibération dans ce délai, notre décision sera réputée DEFAVORABLE),
- que le SDE 76 a donné son avis favorable au retrait de la Métropole,

Proposition :

Il est proposé :

- d'accepter le retrait de la Métropole du SDE 76,

Où cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE le retrait de la Métropole Rouen Normandie du SDE 76.

Point n° 3 de l'ordre du jour : Prêt Crédit Agricole pour travaux d'effacement de réseaux et d'éclairage public

Le Maire fait part au Conseil que la proposition de prêt du crédit agricole pour les travaux d'effacement de réseaux et d'éclairage public, est un financement sur une durée totale de cinq ans avec un taux d'intérêt de 0.35 %, des échéances annuelles de 6328.02 € et qu'il n'y a pas de frais de gestion.
La première échéance débutera le 31 octobre 2017.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour ce prêt et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Point n° 4 de l'ordre du jour : Décision Modificative

Pose d'une vitrine extérieure à l'école

Dépenses d'investissement

Opération 115 Salle Groupe scolaire Article 2188	150 €
Opération 107 Eclairage Public Article 238	- 150 €

Le conseil à l'unanimité donne son accord pour cette modification budgétaire.

Point n° 5 de l'ordre du jour : Travaux de renforcement du réseau BT souterrain situés poste « Longues Acres » au profit de plusieurs abonnés

Le Maire fait part au Conseil que le SDE 76 a été saisi d'une demande de renforcement du réseau Basse Tension souterrain par plusieurs abonnés de la route de la Vieux-Rue.
En effet, suite aux nouvelles constructions ayant eu lieu ces dernières années, il convient d'effectuer des travaux de renforcement du réseau Basse tension au niveau du poste « Longues Acres ».

La participation de la commune pour les travaux de réseaux d'éclairage public s'élève à 1 500 € ainsi qu'à 5 580 € au titre des travaux Telecom.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité valide la réalisation de ces travaux.

Point n° 6 de l'ordre du jour : Travaux d'effacement des réseaux et d'éclairage public place de la Mairie

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet préparé par le SDE 76 pour l'affaire **Projet-Eff+EP-2016-0-76100-6592** et désigné « Place de la Mairie (version 1.1) » dont le montant prévisionnel de cette opération s'élève à 14 112,00 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 3 698,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **d'adopter** le projet ci-dessus ;
- **d'inscrire** cette dépense d'investissement au Budget Primitif 2016
- **de demander** au SDE 76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- **d'autoriser** le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

Point n° 7 de l'ordre du jour : Urbanisme

- PC FOURNIER : Route de la Vieux-Rue : Construction d'une habitation. La commission urbanisme demande le maintien des haies existantes
- PC ALLEAUME : 1284 route de Cauvicourt : Construction d'un abri à bois et outils de jardin.
- DP PONSAR : 160 rue des Pommiers : Pose d'une clôture
- DP LEFEBVRE : 1612 route de Cauvicourt : construction d'un abri de jardin
- PC Commune : Route de Saint Germain des Essourts : Réhabilitation d'une partie de la grange en vue de faire une micro-crèche.

Point n° 8 de l'ordre du jour : Affaires courantes

- ✓ M. le Maire fait part au Conseil que durant les travaux de la piscine de Bihorel, les enfants de l'école bénéficieront de deux activités (cirque et percussions) en remplacement.
- ✓ M. le Maire informe le Conseil que Mme ARANTES Angéline intégrera le secrétariat de Mairie dès l'arrêt de sa mission à la Sirène, soit le lundi 7 novembre 2016.
- ✓ M. le Maire évoque les travaux d'Eclairage Public sur Houlmesnil qui devrait débuter fin 2016. Une réunion entre le SDE 76 et les riverains concernés sera prévue la deuxième quinzaine de novembre.
- ✓ M. le Maire informe le Conseil que suite à de nombreuses plaintes de riverains, il envisage de fermer momentanément le terrain de foot de Gruchy. Le Conseil Municipal valide cette fermeture en attendant de trouver une solution.
- ✓ Mme VIGER signale au Conseil que les marches au hameau du Château sont de nouveau impraticables.
- ✓ M. BENET fait part au Conseil que le panneau « site médiéval » n'est pas bien positionné sur le carrefour face à la Mairie et demande la possibilité de mettre une enseigne « La Sirène »
- ✓ M. BENET informe le Conseil que la manifestation « Hastings » a été un succès.

La parole est donnée aux auditeurs qui ont assisté à la réunion.
Sont évoqués le PLU, les problèmes de sécurité routière aux abords de l'école et l'entretien des haies.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 h 40.

La prochaine réunion de Conseil aura lieu en novembre 2016.